



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : Martinique

Question écrite n° 55088

Texte de la question

M. Alfred Marie-Jeanne attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'inégalité d'accès aux soins affectant les patients de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique au moment où le troisième plan cancer intègre les départements d'outre-mer. En effet, alors que les hôpitaux sont dotés en France d'un *Tep scan* et d'un cyclotron, de tels appareils n'existent pas dans les régions précitées. Or le *Tep scanner* permet de voir toutes les tumeurs et l'efficacité du traitement contre le cancer avant, pendant, et après traitement. Les oncologues et cancérologues indiquent qu'il en faudrait au moins un pour chacune de ces collectivités. La situation exige une rapide remise à niveau car, chaque année, les autorités médicales y enregistrent 1 500 nouveaux cas de cancer pour la seule Martinique. Il lui demande les mesures qu'elle envisage pour assurer une meilleure égalité d'accès aux soins.

Données clés

Auteur : [M. Alfred Marie-Jeanne](#)

Circonscription : Martinique (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55088

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2014](#), page 3625

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)